



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 JUIN 2022

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt deux, le 23 juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 17 juin 2022, s'est réuni en séance publique, salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Secrétaire de séance : Hayate DADSI

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 7 avril 2022,
- Installation de Monsieur Ahmet KALKIN suite aux démissions de Madame Bénédicte MASSICARD en date du 25 mars 2022, puis de Madame Ghislaine SAMSON épouse FOSSÉ en date du 30 mars 2022,

N°	Libellé	Rapporteur
71	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
72	Assemblées – Commissions municipales permanentes – Désignation d'un membre suite à démission	Le Maire
73	Assemblées – Désignation d'un représentant du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'exploitation de la régie municipale de l'eau et de l'assainissement à autonomie financière suite à démission	Le Maire
74	Finances – Comptes de gestion de la Ville, des budgets annexes à caractère administratif du Théâtre Mac-Nab, Foire et Salons et Lotissement dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2021	Le Maire
75	Finances – Compte administratif 2021 – Budget principal de la Ville	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
76	Finances – Compte administratif 2021 – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab	Le Maire
77	Finances – Compte administratif 2021 – Budget annexe Foire et Salons	Le Maire
78	Finances – Compte administratif 2021 – Budget annexe Lotissement	Le Maire
79	Finances – Budget principal de la Ville et reprise de provision – Décision modificative n°1 – Exercice 2022	Le Maire
80	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Affectation du résultat de l'exercice 2021	Le Maire
81	Finances – Budget principal de la Ville – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur – Créances éteintes et reprise de provisions	Le Maire
82	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur	Le Maire
83	Finances – Budget annexe Théâtre Mac-Nab – Décision modificative n°2 valant budget supplémentaire – Exercice 2022	Le Maire
84	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Décision modificative n°1 valant budget supplémentaire – Exercice 2022	Le Maire
85	Finances – Budget annexe Lotissement – Décision modificative n°1 valant budget supplémentaire – Exercice 2022	Le Maire
86	Finances – France Loire – Garantie d'emprunt pour l'opération Vierzon – Construction neuve de 17 logements rue Armand Brunet demande de garantie communale à hauteur de 50 % pour les 10 logements PLUS et PLAI du NPRU	Le Maire
87	Finances – France Loire – Garantie d'emprunt pour l'opération Vierzon – Construction neuve de 17 logements rue Armand Brunet demande de garantie communale à hauteur de 50 % pour les 7 logements PLUS et PLS de droit commun	Le Maire
88	SEM.VIE – Garantie d'emprunt à 80 % pour l'aménagement du B9 – Accueil des agents des finances publiques	Le Maire
89	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Montant de la redevance pour le rejet des eaux usées de la commune de Méreau dans les installations d'assainissement de la Ville de Vierzon – Année 2022	Jill GAUCHER
90	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Montant de la redevance pour le rejet des eaux usées de la commune de Saint-Hilaire-de-Court dans les installations d'assainissement de la Ville de Vierzon – Année 2022	Jill GAUCHER

N°	Libellé	Rapporteur
91	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Comptes de gestion de la Régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriels et commerciaux dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2021	Jill GAUCHER
92	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Compte administratif 2021	Jill GAUCHER
93	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Compte administratif 2021	Jill GAUCHER
94	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Affectation des résultats de l'exercice 2021	Jill GAUCHER
95	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Affectation des résultats de l'exercice 2021	Jill Gaucher
96	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Budget supplémentaire – Exercice 2022	Jill GAUCHER
97	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Budget supplémentaire – Exercice 2022	Jill GAUCHER
98	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'eau potable – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur et créances éteintes 2022	Jill GAUCHER
99	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'assainissement collectif des eaux usées – Produits irrécouvrables – Créances éteintes 2022	Jill GAUCHER
100	Direction Générale – Autorisation de signature d'une convention pour la râcle de l'Yèvre à Vierzon (retiré sur table)	Jill GAUCHER
101	Foncier – Lotissement du Colombier – Cession à Monsieur Ahmet KURNAZ des parcelles AE 281 et 297 – 6 Allée Camille Blanc (lot n°8)	Franck MICHOUX
102	Foncier – Lotissement Colombier – Cession à Madame Ruth Léonie MBANGO MBANGO de la parcelle AE 300 – 6 rue Rolland Champenier (lot n° 11)	Franck MICHOUX
103	Foncier – Bilan des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la Commune et la SEM.VIE en 2021	Franck MICHOUX
104	Foncier – Cession à la société VIRTUO des parcelles cadastrées AC 40, 41, 42, 48, 49, 50, 148, 155 et 156 – Chemin de la Gratouille	Franck MICHOUX
105	Foncier – Cession des locaux de l'ESAT rue Marcel Paul à l'association départementale des pupilles de l'enseignement public du Cher (PEP 18)	Franck MICHOUX
106	Foncier – Cession de l'espace Bas de Grange – Parcelle DL 424 – 16 rue du Bas de Grange	Franck MICHOUX

N°	Libellé	Rapporteur
107	Foncier – Dénomination de voirie – Lotissement France Loire (parcelle CK 222 – angle des rues Bernard DUMONT et Bellevue)	Franck MICHOUX
108	Études et Travaux – Routes et Bâtiments – Demande de participation financière auprès du Centre Hospitalier George Sand pour l'aménagement de l'entrée commune au CMP et au CMS	Franck MICHOUX
109	Patrimoine – Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon	Franck MICHOUX
110	Patrimoine – Attribution d'une subvention à l'association les Amis du Musée de Vierzon	Franck MICHOUX
111	Contrat Local de santé – Approbation du Contrat Local de Santé	Maryvonne ROUX
112	Culture – Convention de résidence artistique avec la Compagnie LELA	Mélanie CHAUVET
113	Culture – Convention de résidence artistique avec la Compagnie du Hasard pour la création du spectacle « Antigone versus Creonne »	Mélanie CHAUVET
114	Culture – Adhésion au dispositif Pass Culture	Mélanie CHAUVET
115	Affaires scolaires – Convention de partenariat de diffusion et d'éducation artistiques « Passerelles des arts » entre la Ville et La FOL pour l'année scolaire 2022-2023	Toufik DRIF
116	Affaires scolaires – Affiliation aux Francas du Cher au titre de l'année 2022 – Renouvellement de l'adhésion annuelle	Toufik DRIF
117	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement à diverses associations	Toufik DRIF
118	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
119	Ressources Humaines – Création d'un service informatique commun entre la Ville, le C.C.A.S. et la Communauté de communes	Solange MION
120	Ressources Humaines – Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux	Solange MION
121	Sports – Attribution du solde de la subvention de fonctionnement 2022 aux associations sportives et attributions exceptionnelles de fonctionnement 2022 à diverses associations sportives	Wendelin KIM
122	Environnement – Évolution et actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour 2023	Sabine MORÈVE

N°	Libellé	Rapporteur
123	Foire-Exposition – Tirage au sort organisé par la Ville de Vierzon en partenariat avec la Communauté de communes Vierzon – Sologne – Berry	Kevin JACQUET

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 AVRIL 2022.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

5 voix Pour par mandat : M. FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/71 – ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des signatures de conventions, des modifications de régie, des demandes de subventions, des renouvellements d'adhésions auprès d'associations, des réalisations de contrat de prêt, des mises à disposition, des locations et divers marchés.

DEL22/72 – ASSEMBLÉES – COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES – DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUITE À DÉMISSION

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n°DEL21/183 du Conseil municipal en date du 16 décembre 2021,
- de désigner Monsieur Ahmet KALKIN dans les Commissions suivantes :

- **Commission Vie associative – Vie Citoyenne – Démocratie – Communication :**

Solange MION, Kévin JACQUET, Nicolas SANSU, Mary-Claude GRISON, Frédéric DUPIN, Céline MILLÉRIOUX, Toufik DRIF, Mélanie CHAUVET, Ahmet KALKIN et Aurélien PERRINET.

- **Commission Affaires scolaires – Petite Enfance – Enfance – Jeunesse :**

Toufik DRIF, Maryvonne ROUX, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Philippe FOURNIÉ, Zakaria MOUAMIR, Djamila KAOUES, Corinne SOCHARD, Ahmet KALKIN et Yann GODARD.

- de ne pas modifier les membres des autres Commissions à savoir :

- **Commission Finances, Politiques contractuelles et Personnel :**

Nicolas SANSU, Thibault LHONNEUR, Franck MICHOUX, Solange MION, François DUMON, Boris RENÉ, Frédéric DUPIN, Monique RENARD, Aurélien PERRINET et Pascal LATESSA.

Commission Aménagement Urbain – Foncier – Travaux – Programme de Rénovation Urbaine – Action Coeur de Ville :

Franck MICHOUX, Sabine MORÈVE, Jill GAUCHER, Hayate DADSI, Corinne SOCHARD, Monique RENARD, François DUMON, Thibault LHONNEUR, Yann GODARD et Cécile CHANGEUX.

Commission Services Publics et Services au public – Sécurité :

Jill GAUCHER, Philippe FOURNIÉ, Zakaria MOUAMIR, Ophélie TAIRET, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Fabien BERNAGOUT, Wendelin KIM, Marie RUIVO, Frédéric BERNARD et Laurent DESNOUES.

Commission Santé – Environnement – Protection des populations :

Maryvonne ROUX, Sabine MORÈVE, Marie RUIVO, Djamila KAOUES, Céline MILLÉRIOUX, Haydar AAD, Hayate DADSI, Ophélie TAIRET, Frédéric BERNARD et Pascal LATESSA.

Commission Culture – Sports – Patrimoine – Jumelages :

Wendelin KIM, Mélanie CHAUVET, Boris RENÉ, Fabien BERNAGOUT, Mary-Claude GRISON, Kévin JACQUET, Haydar AAD, Corinne OLLIVIER, Cécile CHANGEUX et Laurent DESNOUES.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/73 ASSEMBLÉES – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT À AUTONOMIE FINANCIÈRE SUITE À DÉMISSION

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° DEL21/186 du Conseil municipal en date du 16 décembre 2021,

- de procéder à l'élection de Monsieur Ahmet KALKIN membre du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'exploitation,

- de ne pas modifier les autres membres du Conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement à savoir :

- Jill GAUCHER,
- Toufik DRIF,
- Thibault LHONNEUR,
- Djamilia KAOUES.

- de ne pas modifier également les membres représentant les organisations syndicales.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

1 absent : M. KALKIN.

DEL22/74 – FINANCES – COMPTES DE GESTION DE LA VILLE, DES BUDGETS ANNEXES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF DU THÉÂTRE MAC-NAB, FOIRE ET SALONS, ET LOTISSEMENT DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DE VIERZON VILLE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2021

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes établis par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/75 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Rapporteur : Thibault LHONNEUR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2021 du budget principal de la Ville.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : *Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD.*

3 voix Pour par mandat : *Mme KAQUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

8 abstentions : *M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.*

1 ne participe pas au vote : *M. SANSU.*

1 ne participe pas au vote par mandat : *M. JACQUET.*

DEL22/76 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB

Rapporteur : Thibault LHONNEUR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2021 du budget annexe du Théâtre Mac-Nab.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : *Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.*

3 voix Pour par mandat : *Mme KAQUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

1 ne participe pas au vote : *M. SANSU.*

1 ne participe pas au vote par mandat : *M. JACQUET.*

DEL22/77 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS

Rapporteur : Thibault LHONNEUR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2021 du budget annexe Foire et Salons.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : *Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.*

3 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

1 ne participe pas au vote : *M. SANSU.*

1 ne participe pas au vote par mandat : *M. JACQUET.*

DEL22/78 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Rapporteur : Thibault LHONNEUR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2021 du budget annexe Lotissement.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : *Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.*

3 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

1 ne participe pas au vote : *M. SANSU.*

1 ne participe pas au vote par mandat : *M. JACQUET.*

DEL22/79 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET REPRISE DE PROVISION – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2022

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du Budget principal de la Ville et les reprises de provision, de l'exercice 2022.

ADOPTÉ PAR :

23 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

8 abstentions : M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

DEL22/80 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat de fonctionnement,

- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :

- article 1068 pour excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement au 31/12/2021	23 090,16 €
- article 002 : report de fonctionnement	144 282,85 €

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/81 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR – CRÉANCES ÉTEINTES ET REPRISE DE PROVISIONS

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 3 309,50 €,
- de procéder à la reprise des provisions constituées à cet effet à hauteur de 3 309,50 € à l'article 7817 sous-fonction 01,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes à l'article 6541 pour un montant de 2 086,61 € et à l'article 6542 pour un montant de 1 222,89 €.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/82 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 26,67 € HT soit 32,00 € TTC,
- d'imputer l'opération comptable correspondante à l'article 6541.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/83 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 VALANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – EXERCICE 2022

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°2 valant budget supplémentaire du budget annexe du Théâtre Mac-Nab pour l'exercice 2022.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/84 – FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – EXERCICE 2022

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n° 1 valant budget supplémentaire du budget annexe Foire et Salons pour l'exercice 2022.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/85 – FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 VALANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – EXERCICE 2022

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire 2022 du budget annexe Lotissement.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/86 – FINANCES – FRANCE LOIRE - GARANTIE D'EMPRUNT POUR L'OPÉRATION VIERZON – CONSTRUCTION NEUVE DE 17 LOGEMENTS RUE ARMAND BRUNET DEMANDE DE GARANTIE COMMUNALE À HAUTEUR DE 50 % POUR LES 10 LOGEMENTS PLUS ET PLAI DU NPRU

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire à apporter la garantie et à signer tout document afférent.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/87 – FINANCES – FRANCE LOIRE - GARANTIE D'EMPRUNT POUR L'OPÉRATION VIERZON – CONSTRUCTION NEUVE DE 17 LOGEMENTS RUE ARMAND BRUNET DEMANDE DE GARANTIE COMMUNALE À HAUTEUR DE 50 % POUR LES 7 LOGEMENTS PLUS ET PLS DE DROIT COMMUN

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire à apporter la garantie et à signer tout document afférent.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/88 – SEM.VIE – GARANTIE D'EMPRUNT À 80 % POUR L'AMÉNAGEMENT DU B9 – ACCUEIL DES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire à apporter la garantie et à signer tout document afférent.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/89 - RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – MONTANT DE LA REDEVANCE POUR LE REJET DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DE MÉREAU DANS LES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE VIERZON – ANNÉE 2022

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de fixer le montant de la redevance au m³ des eaux usées de la commune de Méreau dans les installations d'assainissement de la Ville de Vierzon à 1,1678 € HT/m³ pour 2022,
- de notifier la délibération à la commune de Méreau, 2 mois avant la date de facturation,
- d'imputer les recettes au budget annexe de l'assainissement article 70611.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/90 - RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – MONTANT DE LA REDEVANCE POUR LE REJET DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-DE-COURT DANS LES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE VIERZON – ANNÉE 2022

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de fixer le montant de la redevance au m³ des eaux usées de la commune de Saint-Hilaire-de-Court dans les installations d'assainissement de la Ville de Vierzon à 1,0878 € HT/m³ pour 2022,
- de notifier la délibération à la commune de Saint-Hilaire-de-Court, 2 mois avant la date de facturation,
- d'imputer les recettes au budget annexe de l'assainissement article 70611.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/91 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – COMPTES DE GESTION DE LA RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF À CARACTÈRE INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DE VIERZON VILLE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les comptes de gestion de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriels et commerciaux dressés par le trésorier de vierzon ville et campagne pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/92 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2021 de la régie de l'eau et de l'assainissement, service de l'eau potable.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : *Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.*

3 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

1 ne participe pas au vote : *M. SANSU.*

1 ne participe pas au vote par mandat : *M. JACQUET.*

DEL22/93 - RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAU USÉES – COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif du budget de l'assainissement collectif de l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

29 voix Pour : *Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN.*

3 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).*

1 abstention : *Mme GRISON.*

1 ne participe pas au vote : *M. SANSU.*

1 ne participe pas au vote par mandat : *M. JACQUET.*

DEL22/94 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget de l'eau potable.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/95 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget de l'assainissement collectif des eaux usées.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/96 - RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – EXERCICE 2022

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire du service de l'eau potable pour l'exercice 2022.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

1 abstention : Mme GRISON.

DEL22/97 - RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – EXERCICE 2022

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire du service de l'assainissement pour l'exercice 2022.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

1 abstention : Mme GRISON.

DEL22/98 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – BUDGET DE L'EAU POTABLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les admissions en non-valeur.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/99 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – CRÉANCES ÉTEINTES 2022

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les admissions en non-valeur.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

1 abstention : Mme GRISON.

DEL22/100 – FONCIER – LOTISSEMENT DU COLOMBIER – CESSION À MONSIEUR AHMET KURNAZ DES PARCELLES AE 281 ET 297 - 6 ALLÉE CAMILLE BLANC (LOT N°8)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession à Monsieur KURNAZ du lot n° 8, correspondant aux parcelles cadastrées AE 281 et 297, 6 allée Camille Blanc, dans le lotissement du Colombier, de contenance 597 m², pour 11 940 € HT,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,

- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/101 – FONCIER – LOTISSEMENT DU COLOMBIER – CESSION À MADAME RUTH LÉONIE MBANGO MBANGO DE LA PARCELLE AE 300 – 6 RUE ROLLAND CHAMPENIER (LOT N° 11)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession à Madame Ruth Léonie MBANGO MBANGO du lot n° 11, correspondant à la parcelle cadastrée AE 300, 6 rue Roland Champenier, dans le lotissement du Colombier, de contenance 533 m², pour 10 660 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/102 – FONCIER – BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE ET LA SEM.VIE EN 2021

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de prendre acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune et la SEM.VIE au cours de l'année 2021.

DEL22/103 – FONCIER – CESSION À LA SOCIÉTÉ VIRTUO DES PARCELLES CADASTRÉES AC 40, 41, 42, 48, 49, 50, 148, 155 ET 156 – CHEMIN DE LA GRATOUILLE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à la société VIRTUO les parcelles communales cadastrées AC 40, 41, 42, 48, 49, 50, 148, 155 et 156 pour une superficie totale de 90 110 m², situées chemin de la Gratouille au prix de 2 €/m² net vendeur, soit un montant de 180 220 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD.

3 voix Pour par mandat : M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

10 voix contre : Mme MILLÉRIOUX, M. LHONNEUR, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

1 abstention par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO).

DEL22/104 – FONCIER – CESSION DES LOCAUX DE L'ESAT RUE MARCEL PAUL À L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU CHER (PEP 18)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Cher (PEP 18) les locaux de l'ESAT situés rue Marcel Paul, à Vierzon, sur les parcelles cadastrées BV 45, 144, 145, 146, 147, 148, 90 et 93 d'une superficie de 7 773 m², au prix de 825 000 € TTC,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer la recette au budget 2019, article 024, fonction 824.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/105 – FONCIER – CESSION DE L'ESPACE BAS DE GRANGE – PARCELLE DL 424 – 16 RUE DU BAS DE GRANGE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en vente de l'immeuble sis 16 rue du Bas de Grange, à Vierzon, cadastré DL 424 pour une superficie de 4 302 m², au prix net vendeur de 250 000 €,
- d'approuver la diffusion de l'offre de vente du bien sur le site Internet de la commune et sur le site « Le Bon Coin »,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir, et tous les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

1 abstention : Mme GRISON.

DEL22/106 – FONCIER – DÉNOMINATION DE VOIRIE – LOTISSEMENT FRANCE LOIRE (PARCELLE CK 222 – ANGLE DES RUES BERNARD DUMONT ET BELLEVUE)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de dénommer « Rue Gisèle HALIMI » la voie desservant le lotissement édifié par la S.A d'HLM France Loire sur la parcelle cadastrée section CK n° 222, ladite voie tenant et aboutissant rue Bernard Dumont.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/107 – ÉTUDES ET TRAVAUX – ROUTES ET BÂTIMENTS – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUPRÈS DU CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE COMMUNE AU CMP ET AU CS

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le plan de financement de l'opération d'aménagement de l'entrée commune au CMP et au CS,
- de solliciter la participation financière du Centre Hospitalier George Sand pour un montant de 10 675,03 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer tous les actes afférents,
- d'inscrire la recette au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/108 – PATRIMOINE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION MÉMOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU PAYS DE VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 200 € à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon,
- d'imputer la dépense au budget 2022 article 6574, sous-fonction 324.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/109 – PATRIMOINE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE DE VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association Les Amis du Musée de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget 2022, article 6574, sous-fonction 025.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/110 – CONTRAT LOCAL SANTÉ – APPROBATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le Contrat Local de Santé d'une durée de 4 ans,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ledit contrat et les actes y afférents.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/111 – CULTURE – CONVENTION DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE AVEC LA COMPAGNIE LELA

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de résidence avec la Compagnie LELA,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention et les actes y afférents,
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget culture 2022 - nature 6238.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/112 – CULTURE – CONVENTION DE RÉSIDENCE ARTISTIQUE AVEC LA COMPAGNIE DU HASARD POUR LA CRÉATION DU SPECTACLE « ANTIGONE VERSUS CRÉONNE »

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de résidence avec la Compagnie du Hasard,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention et les actes y afférents.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/113 - CULTURE – ADHÉSION AU DISPOSITIF PASS CULTURE

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adhérer au dispositif « Pass Culture » à compter de l'année 2022,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention et les actes afférents,
- d'accepter le paiement des activités municipales culturelles par le biais du Pass Culture pour les jeunes éligibles au dispositif.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/114 - AFFAIRES SCOLAIRES – CONVENTION DE PARTENARIAT DE DIFFUSION ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUES « PASSERELLES DES ARTS » ENTRE LA VILLE ET LA FOL POUR L'ANNÉE SCOLAIRES 2022-2023

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de diffusion et d'éducation artistique passée entre la Fédération des Œuvres Laïques et la Ville au titre de l'année scolaire 2022-2023,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal et au budget annexe, article 60420.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/115 - AFFAIRES SCOLAIRES – AFFILIATION AUX FRANCAS DU CHER AU TITRE DE L'ANNÉE 2022 – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le montant de l'adhésion annuelle fixée par l'association portant son montant à 2 920 € au titre de l'année 2022,
- de verser pour 2022, au titre de son adhésion annuelle collective, la somme correspondante,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/116 – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :
 - 4 000 € à Radio Tintouin,
 - 2 500 € aux Restos du Cœur,
 - 1 800 € à l'Arcabe,
 - 1 300 € au foyer Sainte Marcelle,
 - 1 300 € au Comité des Miss du Cher,
 - 1 000 € à SHAB (Surfaces Habitables),
 - 1 000 € à Berry Alsace pour leurs 75 ans d'existence,
 - 800 € à Ékomelong,
 - 800 € à l'accordéon de concert du Berry,
 - 800 € à l'université populaire,
 - 500 € à l'ensemble Folklorique Les Berriauds de Vierzon,
 - 500 € à Team Cyclo Cancer,

- 500 € aux donateurs de sang,
- 500 € à Photo ciné club Vierzonnais,
- 300 € à l'Anacr,
- 250 € à la société d'encouragement et de dévouement.

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € aux Medley Dies pour leur participation aux championnats de France,

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 18 850 € sur les crédits ouverts au budget 2022 article 6574.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).*

DEL22/117 – RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : *M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).*

DEL22/118 – RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION D'UN SERVICE INFORMATIQUE COMMUN ENTRE LA VILLE, LE CCAS ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les termes de la convention de création d'un service mutualisé des systèmes d'information entre la commune de Vierzon, le Centre communal d'action sociale et la Communauté de communes « Vierzon-Sologne-Berry »,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention ainsi que les actes afférents.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MOREVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MOREVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/119 – MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) DU CADRE D'EMPLOI DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE TERRITORIAUX

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de prendre en compte le passage en catégorie B des auxiliaires de puériculture et de réactualiser les plafonds des deux parts du RIFSEEP afin de les mettre en conformité avec les nouvelles références établies par les textes, dans le respect des modalités définies par la délibération n° DEL21/23 en date du 11 février 2021 et dans la limite des plafonds définies pour l'État, Indemnité Forfaitaire de Sujétions et d'Expertise (IFSE) :

CATÉGORIE B

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (arrêté du 31 mai 2016) (arrêté du 31 mai 2016)		Montants annuels maxima (plafonds)	
Groupes de fonction	Emplois	Non logé	Logé pour nécessité absolue de service
GROUPE 1	Responsabilités d'encadrement, chefs d'équipe, qualifications spécifiques, sujétions particulières...	9 000,00	5 150,00
GROUPE 2	Autres agents	8 010,00	4 860,00

Complément indemnitaire annuel (CIA)

CATÉGORIE B

Répartition des groupes de fonctions par emploi pour le cadre d'emplois des AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE (arrêté du 31 mai 2016) (arrêté du 31 mai 2016)		Montants annuels maxima (plafonds)	
Groupes de fonction	Emplois	Non logé	Logé pour nécessité absolue de service
GROUPE 1	Responsabilités d'encadrement, chefs d'équipe, qualifications spécifiques, sujétions particulières...	0,00	0,00
GROUPE 2	Autres agents	0,00	0,00

- d'attribuer l'individuelle de l'IFSE et du CIA décidée par l'autorité territoriale fera l'objet d'un arrêté pour chaque agent,
- d'inscrire les crédits correspondants prévus au budget,
- d'appliquer les dispositions de la présente délibération au 1^{er} juillet 2022.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAQUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/120 – SPORTS – ATTRIBUTION DU SOLDE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET ATTRIBUTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2022 À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention aux associations sportives suivantes :
 - 60 000 € à l'association sportive Vierzon Football Club dans le cadre de sa montée historique en National 2,
 - 10 000 € à l'association " Les Écuries de l'Île Bragard " pour l'aider à l'organisation du Jump'Estival de Vierzon qui se déroulera du 29 juillet au 7 août 2022 sur les terrains de l'Île Bragard, comptant pour les qualifications du championnat de France Hunter et pour le Grand Régional du concours de sauts d'obstacles,

- 7 000 € à l'association " Société Hippique de Vierzon " pour l'organisation de 7 championnats de France de Dressage et étape du circuit fédéral au centre équestre de la Picardière,
- 8 000 € à l'association « Les Ailes Vierzonnaises » à titre exceptionnel pour aider celle-ci à réaliser elle-même les différents travaux de réhabilitation de leur bâtiment,
- 7 000 € à l'association " Trajecontrol Vierzon Compétition " pour sa participation aux différentes courses automobiles au cours de l'année 2022,
- 3 000 € à l'association « Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey » pour sa participation au Play Off les 07 et 08 mai 2022 qui aura lieu dans le mois de juillet,

- de verser, à différents clubs sportifs, le solde de la subvention de fonctionnement 2022, d'un montant de 66 480 €, suivant la répartition ci-après :

	Bénéficiaires	Montants
Arts Martiaux	Judo Kodokan Club du Berry	2 050 €
	Judo Club Vierzonnais	2 760 €
	Vierzon Shotokan Karate	1 080 €
	Karate Club Vierzonnais	940 €
Athlétisme	Club Athlétique Vierzonnais Section local VVF Athlétisme	4 170 €
Automobile	Vierzon Sport Méca	800 €
Badminton	Association Sportive Vierzonnaise de Badminton	890 €
Cyclisme	Club Cycliste Vierzonnais	7 290 €
Cyclotourisme	Cyclo-Touristes Vierzonnais	570 €
Équitation	Les Écuries de l'île Bragard	2 060 €
	Société Hippique de Vierzon	6 500 €
Escalade	Adhérence	590 €
Escrime	Cercle d'escrime	1 360 €
Football	S.L. Chaillot	5 750 €
Golf	Golf de la Picardière	7 960 €
Gymnastique sportive	La Vierzonnaise	9 220 €
Marche	Amicale Laique Vierzon Villages	550 €
Moto	La Moto Verte Vierzonnaise	1 250 €
Natation	Association nautique Vierzon	600 €
Plongée	Berry Plongée	760 €
Tennis	S.A.V. Tennis	6 500 €
Tennis de Table	Vierzon Ping	1 900 €
Tir à l'arc	1ere Compagnie des Archers	930 €

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2022, sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

DEL22/121 – ENVIRONNEMENT – ÉVOLUTION ET ACTUALISATION DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) POUR 2023

Rapporteur : Sabine MORÈVE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'appliquer en 2023 le tarif et son évolution pour les dispositifs publicitaires et les pré enseignes.

ADOPTÉ PAR :

24 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

7 abstentions : M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN.

DEL22/122 – FOIRE-EXPOSITION - TIRAGE AU SORT ORGANISÉ PAR LA VILLE DE VIERZON EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON – SOLOGNE – BERRY

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le principe du tirage au sort.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, M. BERNAGOUT, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. BERNARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, M. PERRINET, M. LATESSA, M. KALKIN, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme RUIVO), M. MOUAMIR (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU).

Fait à VIERZON, le 24 juin 2022

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line.

Nicolas SANSU